

Projet de recherche

DA SILVA GUERREIRO, João
30 novembre 2012

Le jugement d'experts en psychologie légale : rôle des théories implicites.

L'évaluation psycholégale joue un rôle de plus en plus important dans le système de justice pénale (Krauss, Cassar & Strother, 2009). La grande majorité des évaluations forensiques sont constituées par des rapports d'expertise qui sont le produit du travail de l'expert et sont au centre des échanges entre le décideur judiciaire et les parties en cause (Griffith, Stankovic et Baranoski, 2010; Melton, Petrila, Poythress & Slobogin, 2007). En outre, l'impact que ces documents ont sur la vie des personnes évaluées est majeur, notamment parce que ces documents sont réputés, à l'intérieur du système légal, pour leur longue « durée de vie » (Melton et coll., 2007). Ceci signifie que les opinions qu'ils contiennent suivent l'individu pendant des années après l'évaluation, souvent avec des conséquences imprévues et potentiellement dommageables, surtout pour les personnes vulnérables comme le sont les justiciables (Dumoulin, 2007). La recherche en cours porte sur la façon dont les experts en psychologie légale forment leurs jugements d'experts au sein du système judiciaire portugais. Plus précisément, il s'agit de comprendre comment des experts-psychologues jonglent avec les discours savants associés à leur discipline ainsi qu'avec leurs théories implicites propres dans leur travail d'expert auprès d'individus accusés en cour criminelle au Portugal. L'étude du processus de formulation de l'opinion chez ces experts permettra également d'identifier les effets sur leurs expertises de l'encadrement légal et institutionnel de cette pratique au Portugal. Ainsi, le rôle joué par les attentes des acteurs judiciaires à l'égard des experts psychologues, ainsi que le rôle joué par les attentes de leurs supérieurs hiérarchiques seront dégagés de manière à permettre une analyse plus fine de l'influence que ces différents aspects ont sur la production de leurs rapports. Il s'agira donc de saisir comment l'expert forme son opinion en cernant notamment la place occupée, le cas échéant, par ses théories individuelles (Sutherland, 2006) telles que transmises dans ses rapports d'expertise. Dans le cas où des théories personnelles, ou théories implicites, auront été identifiées, il s'agira alors de déterminer si ces concepts appartiennent à d'autres disciplines ou si elles apparaissent comme étant idiosyncrasiques (Canestri, Bohleber, Denis & Fonagy, 2006).

Une approche méthodologique qualitative est utilisée dans le cadre de cette recherche. Comme la formulation de l'opinion est un processus qui comprend plusieurs étapes et ne surgit habituellement pas à la suite d'une seule procédure, et puisque des éléments externes aux participants jouent un rôle dans la formulation finale de leur opinion, tels que le cadre légal et le protocole institutionnel où l'expertise a lieu (Dumoulin, 2007), la cueillette de données a été effectuée par étapes. Dans une première étape, tous les documents permettant de définir les cadres légal et institutionnel dans lesquels se font les expertises psychologiques de prévenus et de détenus ont été recueillis en vue d'en faire une analyse documentaire. De plus, 18 entretiens ont été menés avec des acteurs-clés, soit deux représentants hiérarchiques des experts, sept juges et neuf procureurs de la République, afin de mieux comprendre le fonctionnement et la procédure selon la perspective de chacun. Puis, tous les rapports d'expertise demandés selon l'article 160° du Code de procédure pénale portugais (examen de la personnalité) et tous les rapports requis selon l'article 159° (examen médico-légal) produits entre les années 2006 et 2011 ont été colligés de la manière suivante. Tous les examens ont été conduits par des experts de l'institution officielle et donc considérés par le système judiciaire portugais comme étant les psychologues les plus spécialisés au pays ; les individus qui ont fait l'objet de ces expertises psychologiques sont prévenus ou détenus en cour criminelle. Un total de 128 rapports d'expertise psychologique ont été ciblés pour notre analyse de contenu présentement en cours et qui est effectuée par trois psychologues d'expérience agissant comme codeurs à partir d'une grille qui vise à cerner trois axes principaux, soit la pertinence, la cohérence et la qualité. De plus, les hypothèses qui seront dégagées des premières analyses seront croisées avec les résultats d'une analyse de contenu qui porte essentiellement sur la présence de théories implicites dans six entretiens conduits avec des experts. Ainsi, ces entretiens nous permettront de valider, le cas échéant, l'analyse de contenu des rapports d'expertise en saisissant les représentations de l'expertise selon la perspective de chacun.